

## Compte-rendu du Conseil municipal du Mercredi 15 Juillet 2020 à 18 h 00.

**Présents** : Guy CRESPIY, Jean MECA, Denis VEYRUNES, Annick BLACHERE, MARCHAND Camille, CUNY Julien, POURCHET Philippe, LIDOINE André, LEDREN Johanna, MORANNE Stephane, HAJEK Alexandra, CHALAUD François

**Pouvoir (s)** : M. BOÛET Thomas donne procuration à M. CUNY Julien

Mme PORTA Chantal donne procuration à M. Denis VEYRUNES

**Absent(s)** : SEDLAK Josef

**Secrétaire de séance** : Monsieur CUNY Julien

Le compte rendu de la réunion du 29 Mai 2020 est adopté à l'unanimité

Il est proposé aux membres du conseil municipal de rajouter à l'ordre du jour :

- Relevé des décisions prises par Monsieur le Maire.
- Diagnostic organisationnel du personnel communal

**La séance est ouverte à : 18 h 00**

### **1. Désignation Correspondant CAUE**

Après exposé, il est proposé de désigner Monsieur Jean MECA Correspondant du CAUE ainsi que deux suppléants Monsieur LIDOINE, et Monsieur MORANNE.

**Voté** : à l'unanimité

### **2. Désignation Correspondant Défense**

Après exposé, il est proposé de désigner Monsieur Julien CUNY Johanna et Madame Le DREN (2 titulaires) Correspondant Défense

**Voté** : à l'unanimité

### **3. Désignation Correspondant CNAS**

Après exposé, il est proposé de désigner en tant que correspondant CNAS Aline (Délégué agent) et Chantal Porta (Délégué Elu). La commune paye 2045 € d'adhésion annuelle pour les agents actifs et retraité.

**Voté** : à l'unanimité

#### **4. Convention Assistance Technique pour l'eau potable et l'assainissement**

Après exposé, il est proposé de renouveler la convention Assistance Technique pour l'eau potable et l'assainissement

**Voté : à l'unanimité**

#### **5. Demande de Subvention Association : Les Collières, Energym, Société de chasse**

Après exposé, il est proposé d'attribuer aux associations :

-Les Collières : année 2020 : 800 € ; Année : 2019 : 800 €

- Enezygm : 400 €

-Société de Chasse : 1 000 €

**Voté : à l'unanimité**

*Monsieur Cuny Julien et Madame Blachère Annick sortent de la pièce et ils ne prennent pas part au vote.*

#### **6. Constitution Commission Communale des impôts directs (CCID)**

Après exposé, le conseil municipal a établi la liste de proposition appelée à siéger à la commission communale des impôts directs (CCID) :

Cadière Laurent, Joël Brassy, Virginie Chazel , Yolande Bruguière, Denis Téraube , Michel Chevalier , Daniel Gandin , Luc Benoit , Annick Blachère , Robert Jalabert , Francis Olympe

Un poste reste vacant.

**Voté : à l'unanimité**

#### **7. CCPU : instructions Déclarations Préalables (DP)**

La Communauté de Communes Pays d'Uzès (CCPU) est en sous-effectif pour le service de d'instructions DP, il y a donc une question à poser sur l'utilisation de l'argent des impôts alors que seuls deux services gratuits sont offerts par la CCPU. (Police intercommunale + Service d'instructions DP) : Notre volonté est d'envoyer un courrier au président de la CCPU pour mettre cette question à l'ordre du jour Du prochain conseil communautaire de la CCPU pour que ce service d'instruction DP soit offert et non payant aux communes.

**Voté : à l'unanimité**

## **8. SMEG : Extension point lumineux -Eco Quartier**

Après exposé, Monsieur Le Maire propose à l'assemblée d'approuver le projet dont le montant s'élève à 26 928.70 € HT et de s'engager à inscrire sa participation qui s'élèvera approximativement à 13 460 €.

**Voté : à l'unanimité**

## **9. Décisions modificatives – M14 : Budget Commune**

Après exposé, il est proposé à l'assemblée les mouvements budgétaires suivants :

### **Section de fonctionnement : Dépenses**

#### **Chapitre 011 : Charges à caractères générales :**

Article 60623 : Alimentation : - 600 €

#### **Chapitre 65 : Autres charges de gestions courantes**

Article 6574 : Subventions de fonctionnement aux associations : + 600 €

### **Section d'investissement : Dépenses**

#### **Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées**

Article 1641 : Emprunts en euros : - 3 700 €

#### **Chapitre 21 : Immobilisations corporelles**

Article 2188 : Autres immobilisations corporelles : + 3 700 €

**Voté : Majorité 1 Abstention**

## **10. Diagnostic organisationnel pour le personnel communal**

Après exposé, il est proposé de valider la commande à l'entreprise BDLM Développement pour la somme de 5 500€ HT afin mettre en évidence les dysfonctionnements et se voir proposer des optimisations de fonctionnement.

Plus précisément, il s'agit d'accompagner notre commune et ses équipes dans l'élaboration d'une organisation adaptée au regard des évolutions et des besoins.

Il est à noter que certains agents ont demandé ce diagnostic.

L'objectif d'optimisation est attendu pour le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

**Voté : à l'unanimité**

## **11. Relevés des décisions du Maire**

**Décision n°1** prise au visa de la loi d'urgence du 22/03/2020 portant engagement des dépenses d'investissement à hauteur de 15 000 €.

**Décision n°2** prise au visa de la délibération portant délégation pour la demande de subvention DRAC DGD : Extension et évolution des horaires d'ouvertures de la Médiathèque

## **12. Questions diverses**

**La séance est levée à 19 h 30.**